בס"ד

COVENANT & CONVERSATION

ESSAIS SUR L'ÉTHIQUE

AVEC RAV JONATHAN SACKS זצ"ל

WOHL LEGACY
Empowering Communities. Transforming Lives.

Avec nos remerciements à la **Wohl Legacy** pour leur généreuse contribution au projet Covenant & Conversation

Sponsorisé par **Marion et Guy Naggar**

Traduit par Liora Rosenblatt

Le pouvoir de la honte

Metsora

Le 20 décembre 2013, une jeune femme nommée Justine Sacco attendait à l'aéroport Heathrow avant d'embarquer sur un vol pour l'Afrique. Pour passer le temps, elle envoya un tweet au goût douteux sur les risques de contracter le Sida. Il n'y eut pas de réaction immédiate, et elle monta sur l'avion sans avoir conscience de la tempête qui allait survenir. Onze heures plus tard, à son atterrissage, elle découvrit qu'elle était devenue l'objet d'une cause célèbre planétaire. Son tweet, et les réponses envoyées, avaient fait le "buzz". Les onze jours suivants, son nom fut saisi sur Google plus d'un million de fois. Elle fut étiquetée comme raciste et renvoyée de son travail. Du jour au lendemain, elle devint une paria[1].

Les nouveaux réseaux sociaux ont ravivé un phénomène ancien, la honte publique. Deux récents livres, *So You've Been Publicly Shamed* de Jon Ronson et *Is Shame Necessary?*[2] de Jennifer Jacquet, en parlent. Jacquet affirme que c'est une bonne chose. Elle peut être un moyen de faire en sorte que les entreprises publiques se comportent de manière plus responsable, par exemple. Ronson, de son côté, en souligne les dangers. C'est une chose d'être humilié par la communauté dont vous faites partie, mais c'est une toute autre chose de l'être par un réseau global d'étrangers qui ne savent rien de vous ou du contexte dans lequel l'action que vous avez commise a eu lieu. Il s'agit plutôt d'un lynchage de foule qu'une quête de justice.

Quoi qu'il en soit, cela nous permet de comprendre le phénomène déconcertant que représente la *tsara'at,* la maladie qui est l'objet de la paracha de la semaine dernière et celle de cette semaine. La *tsara'at* est traduite par la lèpre, une maladie de la peau et une infection squameuse. Mais cela pose des problèmes considérables de la rattacher à une maladie connue. D'abord, ses symptômes ne correspondent pas à la maladie de Hansen, connue également sous le nom de lèpre. Ensuite, la *tsara'at*

[1] Jon Ronson, *So You've Been Publicly Shamed*, London: Picador, 2015, pp. 63-86.
[2] Jennifer Jacquet, *Is Shame Necessary? New Uses for an Old Tool,* London: Allen Lane, 2015.

décrite dans la Torah affecte non seulement les êtres humains, mais également les murs de la maison, les meubles et les vêtements. Il n'existe aucun état médical connu qui possède cette caractéristique.

De plus, la Torah est un livre qui traite de sainteté et de la conduite appropriée à adopter. Elle n'est pas un traité de médecine. Même si elle l'était, tel que David Zvi Hoffman le mentionne dans son commentaire[3], les mesures prises ne correspondent pas à celles qui seraient suivies si la *tsara'at* était une maladie contagieuse. Finalement, la *tsara'at* est décrite dans la Torah comme un état qui entraîne non pas une maladie, mais plutôt de l'impureté, la *touma*. La santé et la pureté sont des concepts tout à fait différents.

Les Sages ont décodé le mystère en identifiant notre paracha aux épisodes de la Torah au cours desquels une personne était infectée par la *tsara'at.* Cela est arrivé à Myriam lorsqu'elle parla en mal de son frère Moïse (Nombres 12:1-15). Un autre exemple fait référence à Moïse qui, au buisson ardent, dit à D.ieu que les Israélites ne croiraient pas en Lui. Sa main "était lépreuse, blanche comme la neige" (Exode 4:6). Les Sages ont perçu la *tsara'at* comme une punition pour le *lachon hara,* la médisance, le fait de parler en mal d'une personne ou de la dénigrer.

Cela leur a permis d'expliquer pourquoi les symptômes de la *tsara'at,* la moisissure et la décoloration, pouvaient affecter les murs, les meubles, les vêtements et la peau humaine. Il s'agissait d'une séquence d'avertissements ou de punitions. En premier lieu, D.ieu mettait en garde le contrevenant en envoyant un signe de pourrissement sur les murs de sa maison. S'il se repentait, l'événement s'arrêtait. S'il ne le faisait pas, ses meubles étaient touchés, puis ses vêtements, et en dernier lieu sa peau.

Comment devons-nous comprendre ce phénomène ? Pourquoi "les mauvaises paroles" étaient-elles perçues comme une faute grave au point que ces phénomènes étranges devaient survenir pour souligner son existence ? Et pourquoi la médisance était-elle ainsi punie, et pas d'une autre manière ?

Ce fut l'anthropologue Ruth Benedict et son livre sur la culture japonaise, *The Chrysanthemum and the Sword*[4]*,* qui a popularisé la distinction entre deux types de société : les cultures de la culpabilité et les cultures de la honte. La Grèce antique, à l'instar du Japon, était une culture basée sur la honte. Le judaïsme et les religions qu'il influença (en particulier le calvinisme) étaient des cultures de culpabilité. Les différences entre ces deux cultures sont substantielles.

Dans les cultures de la honte, ce qui compte est le jugement des autres. Agir moralement signifie se conformer aux rôles publics, aux lois et aux attentes. Vous agissez en fonction des attentes des autres. Vous suivez les conventions de la société. Si vous n'agissez pas ainsi, la société vous punit en vous soumettant à la honte, à la dérision, à la réprobation, à l'humiliation et à l'ostracisme. Dans les cultures de culpabilité, ce qui compte n'est pas ce que les autres pensent, mais ce que la voix de la conscience vous dicte. Vivre moralement signifie agir conformément aux impératifs moraux : "Vous devez" et "vous ne devez pas". Ce qui compte, c'est que vous sachiez discerner le bien du mal.

Les personnes appartenant aux cultures de la honte sont *dirigées par les autres*. Elles se soucient du regard de l'autre, ou bien, comme nous le dirions aujourd'hui, elles se soucient de leur "image". À l'inverse, les personnes qui font partie des cultures de culpabilité sont *dirigées par leur monde intérieur*. Elles se soucient de ce qu'elles savent sur elles-mêmes lors de moments d'honnêteté absolue. Si vous savez que vous avez causé du tort, cela vous mettra mal à l'aise, même si votre image publique n'est pas touchée. Vous vous réveillerez la nuit, tourmenté. "Ô lâche conscience, comme tu me tourmentes !" dit Richard III de Shakespeare. "Ma conscience a mille langues, et chaque langue raconte une histoire,

[3] Rabbi David Zvi Hoffman, Commentary to *Sefer Vayikra* [Hebrew] (Jerusalem: Mossad Harav Kook, 1972), vol. 1, pp. 253–255.
[4] Boston: Houghton Mifflin, 1946.

et chaque histoire me condamne comme scélérat". La honte est une humiliation publique. La culpabilité est un tourment intérieur.

L'émergence d'une culture de culpabilité dans le judaïsme découle de sa compréhension de la relation entre D.ieu et l'humanité. Dans le judaïsme, nous ne sommes pas des acteurs sur une estrade avec la société en tant qu'auditoire et jury. Si nous pouvons duper la société, nous ne pouvons pas tromper D.ieu. Tous les faux-semblants et toute la fierté, chaque masque et personnage, les soins cosmétiques d'une image publique sont hors de propos : "Ce que voit l'homme ne compte pas : l'homme ne voit que l'extérieur, D.ieu regarde le cœur" (1 Sam. 16:7). Les cultures de la honte sont collectives et conformistes. Aux antipodes, le judaïsme, la culture même de la culpabilité, met l'accent sur l'individu et sa relation avec D.ieu. Ce qui compte, ce n'est pas de se conformer ou non à la culture de l'époque, mais plutôt d'agir avec justice et rectitude.

C'est ce qui fait de la *tsara'at* une loi fascinante, car selon l'interprétation des Sages, elle constitue l'une des rares occasions de la Torah de punition par la honte plutôt que la culpabilité. L'apparition de moisissure et de décoloration sur les murs d'une maison était un indicateur public d'une faute privée. C'était une manière de dire à tous ceux qui habitaient l'endroit ou qui le visitaient : "De mauvaises choses ont été dites à cet endroit". Petit à petit, les signaux se rapprochaient du coupable, apparaissant à côté de son lit ou de sa chaise, puis sur ses vêtements, sur sa peau, jusqu'à ce que finalement, il se retrouve avec le diagnostic suivant :

Or, le lépreux chez qui l'affection est constatée, doit avoir les vêtements déchirés, la tête découverte, s'envelopper jusqu'à la moustache et crier : impur ! Impur ! Tant qu'il gardera cette plaie, il sera impur, parce qu'elle est impure ; il demeurera isolé, sa résidence sera hors du camp (Lévitique 13:45-46).

Ce sont des expressions typiques de honte. D'abord, il y a une marque d'infamie : les marques publiques de déshonneur (les vêtements déchirés, les cheveux hirsutes). Puis vient l'*ostracisme* : l'exclusion temporaire des affaires courantes de la société. Ces expressions n'ont rien à voir avec la maladie et tout à voir avec la réprobation sociale. C'est ce qui rend la loi de *tsara'at* si ardue à comprendre a priori : il s'agit d'une des rares occasions de honte publique dans une culture basée sur la culpabilité, et non pas sur la honte[5]. Cependant, cette honte publique ne se produisit pas parce que la société avait exprimé son désaccord, mais parce que D.ieu était en train de signaler qu'elle devait le faire.

Et pourquoi particulièrement dans le cas du *lachon hara*, "la médisance"? Car *la parole est ce qui lie une société*. Les anthropologues ont affirmé que le langage a évolué chez les humains précisément pour renforcer les liens entre eux, afin qu'ils puissent coopérer dans des groupes plus larges que n'importe quel autre animal. La *confiance* est ce qui fait vivre la coopération. Cela me permet et m'encourage à faire des sacrifices pour le groupe, sachant que les autres en feront de même. C'est précisément la raison pour laquelle le *lachon hara* peut être si destructeur. Il détruit la confiance. Il fait en sorte que les gens entretiennent la méfiance les uns envers les autres. Il affaiblit le lien qui maintient le groupe soudé. S'il n'est pas vérifié, le *lachon hara* brisera n'importe quel groupe qu'il attaquera : une famille, une équipe, une communauté et même une nation. D'où ses caractéristiques hautement malveillantes : il utilise le pouvoir de la parole pour affaiblir l'essence même de la mission de la langue : la confiance qui perpétue le lien social.

C'est la raison pour laquelle le châtiment du *lachon hara* consistait à être temporairement exclu de la société par une *exposition publique* (les signes qui apparaissent sur les murs, les meubles, les vêtements et la peau), *la stigmatisation et l'humiliation* (les vêtements déchirés, etc), et *l'ostracisme* (être forcé

[5] Selon Rabban Yo'hanan ben Zakkai, un autre exemple d'humiliation était la cérémonie au cours de laquelle un esclave qui ne voulait pas être libre après l'achèvement de ses six années de service, se faisait percer l'oreille sur le pas de la porte (Exode 20:6). Voir Rashi ad loc., et Kiddouchin 22b.

d'habiter à l'extérieur du camp). Il est difficile, voire peut-être impossible, de punir le commérage nuisible en ayant recours à des conventions habituelles telles que le droit, les tribunaux et l'établissement de la culpabilité. Cela peut être fait dans le cas du *motsi chem ra,* la diffamation ou la calomnie, car ce sont des cas de *fausse déclaration*. Le *lachon hara* est plus subtil. Il est accompli non pas par de faux propos, mais par de l'insinuation. Il existe plusieurs manières de nuire à la réputation d'une personne sans nécessairement prononcer un mensonge. Quelqu'un accusé de *lachon hara* peut facilement dire : "Je ne l'ai pas dit, je ne voulais pas faire de tort, et même si c'était le cas, je n'ai rien dit qui ne soit pas vrai". La meilleure manière de se comporter avec des gens qui empoisonnent les relations sociales sans tenir de mensonges est de les montrer du doigt, de les blâmer, et de les éviter.

Selon les Sages, c'est ce que la *tsara'at* accomplissait miraculeusement à l'époque. Elle n'existe plus de la manière dont la Torah la décrit. Mais l'usage d'internet et des réseaux sociaux en tant qu'instruments d'humiliation publique illustrent à la fois le pouvoir et le danger d'une culture de la honte. La Torah ne l'invoque que rarement, et dans le cas de *metsora,* cela ne peut être fait que par D.ieu, certainement pas par la société. Mais la morale de *metsora* demeure. La médisance pernicieuse, le *lachon hara,* mine les relations, dissout le lien social, et porte atteinte à la confiance. Elle mérite d'être exposée et réprimandée.

Ne parlez jamais en mal des autres, et tenez-vous loin de ceux qui s'y attèlent.

QUESTIONS À POSER À LA TABLE DE CHABBATH

1. Pourquoi le message de *tsara'at* est-il tellement d'actualité à notre époque ?
2. Pourquoi la parole est-elle si importante pour D.ieu ? Pourquoi la parole est-elle importante pour l'humanité ?
3. Avez-vous déjà relevé des discours de haine sur les réseaux sociaux ? Selon vous, qu'est-ce que cela fait si cette "attention" était dirigée contre vous ?

© Rabbi Sacks • All rights reserved